

Le mot du Rav

HISSONS-NOUS AVEC FERVEUR

Le psaume des fils de Korah', le 47^{ème}, occupe une place très importante avant les sonneries du chofar, pourquoi ?

Ce psaume est récité avec une ferveur particulière 7 fois, pourquoi ?

Les fils de Korah' soutenaient leur père dans sa révolte contestant radicalement l'autorité du maître MOCHE RABENOU. Mais ils ont eu l'intelligence de comprendre que leur père faisait fausse route et à la dernière seconde ils ont eu le courage de se détourner de la voie de leur père et ont fait TECHOUVA.

Que disent-ils dans ce psaume de si puissant pour mériter une place au cœur de la téfila de ROCH HACHANA !

Psaume 47vers.2 : « **Vous tous, ô peuples** « תקעו כף tikhôu khaf ». Ces mots recèlent un triple sens :

1^{er} sens, Rachi explique : c'est un appel au nation de s'unir pour louer HACHEM. « תקעו כף Tikhôu khaf » Donnez vous la main, acclamez HACHEM avec des cris de joie.

2^{ème} sens : la valeur numérique du mot KHAF est égale à 100. Ce sont les 100 sonneries du chofar que chacun doit entendre le jour de ROCH HACHANA. « תקעו כף Tikhôu khaf » signifie sonnez les 100 sonneries.

3^{ème} sens : Rav S.R. HIRCH explique le mot « תקעו tikhôu » vient du verbe enfoncer, ce sont les 100 sonneries qui doivent être intégrées, enfoncées, dans notre cœur pour faire Téhouva, et acclamer la gloire divine.

Verset 6 : « **Elo...** (nom divin de justice) s'élève par le son de la TEROUA, **Hachem** (nom divin de la miséricorde) au son du chofar ». Pourquoi ce changement du nom divin ? Ramban explique: la racine du mot chofar en hébreu c'est « **chafére** » qui signifie embellir. Il s'agit donc d'embellir notre comportement par la TECHOUVA par laquelle nous supplions la bonté divine « de se Levé de son trône de justice et de siéger sur son trône de miséricorde et d'amour pour nous accorder les faveurs de son saint NOM.

Dans ce psaume les fils de Korah' ont prononcé 7 fois le nom divin de justice. Nous, nous récitons 7 fois ce psaume avec une ferveur particulière, soit 49 fois le nom divin de justice. Comme les fils de Korah' qui sont descendus au 49^{ème} degré d'impureté et ils ont eu la force de les remonter par leur téhouva et de se **hisser** au 49^{ème} degré de PURETE, ainsi nous, avec le chofar, embellissons : notre conduite dans le respect des maîtres de la TORA, tolérance à son prochain, considération pour sauvegarder son CHALOM BAIT, le désir d'accomplir les mitsvoths et de consacrer du temps pour l'étude de la TORA, pour atteindre le 49^{ème} degré de pureté.

Verset 7 : « **Chantez notre ROI, chantez, car il est le ROI de toute la terre, l'Et.....Chantez avec intelligence - !** »

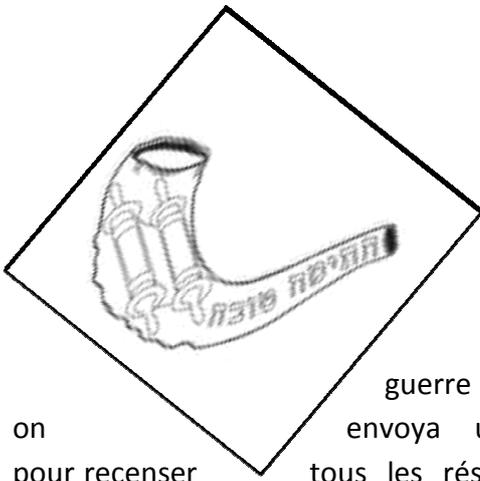
Avec intelligence, suivons l'exemple des fils de Korah', et **hissons nous** avec ferveur au 49^{ème} degré de pureté.

CHANA TOVA.

**Par RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA**

Le Lekah Dodi de cette semaine est dédiée à la
mémoire de
Madame EMOUNA bat Nouna DRAI

**La Yéchiva TORAT H'AÏM CEJ
Souhaite un Grand MAZAL TOV aux familles DOUILLET et
lederer à l'occasion De la naissance de leur fils et petit fils
YAÏR**



Roch Hachana – “le juif empaillé”

Adapté d'un cours du **Gaon Rav H.T. Rosenberg chalita** –
tiré du site ahavatorah.com

On envoya un émissaire pour recenser tous les réservistes. L'un d'eux, au moment où il fut convoqué, se mit à cirer ses chaussures !, prétextant que son allure lui était très importante. L'émissaire fut étonné d'un tel comportement : la guerre entamée n'est-elle pas suffisante pour abandonner son cirage ?!

C'est ainsi concernant la Tora dit le *H'idouché Harim*, toute l'année les paroles de Tora prononcées et étudiées sont quelque part “un peu” pour se faire plaisir, mais en état de guerre on ne cherche pas les paroles de Tora décoratives. Il en est de même à propos de la veille de Roch Hachana : on n'est pas là pour écouter de “jolies” paroles de Tora, aujourd'hui c'est l'état de guerre qui est déclenché.

Nous sommes à la veille de Roch Hachana – comme son nom l'indique “la tête de l'année”, en ce jour tout est décidé, comme nous déclarons dans les prières de Roch Hachana « qui dans le feu, qui dans l'eau, qui par le glaive de l'épée etc. ». Ce qui est fixé à Roch Hachana se réalise durant l'année. J'ai lu un article dans un journal qui mentionnait qu'ils ont découvert que la majorité des victimes des attentats en Erets Israël se trouvaient à l'endroit de l'attentat de façon fortuite par exemple une personne se trouvait en ce lieu alors qu'elle n'avait jamais l'habitude de se trouver, ou celle qui pour la première fois de sa vie avait raté son bus habituel et se retrouve dans celui où l'explosion eue lieu. Il faut être aveugle pour ne pas voir que ce qui se déroule au courant de l'année est la résultante du décret de Roch Hachana.

Sans vouloir vous angoïsser on voit bien que le mois d'*Eloul* est un mois dur ! Il se trouve à la fin de l'année, c'est le mois des comptes, on

doit terminer ce qui reste... Tout cela fait réfléchir ! Quand l'alerte est déclenchée il faut prendre les choses au sérieux, on n'a pas le temps, on n'est pas là pour s'amuser. On est là pour faire ce qui doit être fait afin de passer un bon Roch Hachana. Quand la tête passe tout le corps suit, tel des évadés de prison lorsqu'ils font un trou si la tête passe c'est bon tout passe. Si on passe un bon Roch Hachana alors toute l'année se passera bien. Les gens ne se rendent pas compte de l'importance de Roch Hachana. Il est rapporté dans la *Halah'a* qu'il est de coutume de ne pas dormir la journée de Roch Hachana, il ne faut surtout pas rester “endormi dans sa tête”. La question n'est pas de savoir si je suis allongé ou pas mais plutôt de savoir est-ce que je me rends compte de l'importance de ce jour. Il ne faut pas dormir !

La lecture de la Tora de Roch Hachana traite du sacrifice d'*Itsh'ak*, Roch Hachana a un lien très fort avec la *âkédâ itsh'ak*. On y lit également que *lorsqu'Avraham* revient de la *âkédâ* on lui annonce que Milka, l'épouse de *Nah'or* a enfanté 8 enfants – c'est la suite de la *âkédâ* ?! Mais *Nah'or*, en plus de son épouse, a une maîtresse nommée *Réôuma*, avec qui il a quatre enfants, ce qui lui fait un total de 12. Pourquoi la *âkédâ*, ce sujet si important, se conclut par les épouses et les descendants de *Nah'or* ?

Le *Ohel Israël* explique deux des noms de la maîtresse de *Nah'or* :

- TaH'aCH : Tikhou, H'odech, Chofar – sonnez du Chofar en ce mois
- MaAK'a : Méloh', Al, Kol, Haolam – règne sur tout l'univers.

Même si cet auteur n'explique pas tous les autres noms indiqués dans cette *paracha*, il nous fait au moins comprendre qu'il faut aller au-delà du texte !

Roch Hachana – “le juif empaillé” – suite

On dit un jour au *Baâl Chem Tov* que le curé de la ville était extrêmement modeste, ceci l'étonna : comment un idolâtre peut-il être animé d'une vertu si importante. Il était curieux de voir la modestie de cet homme. Il le côtoya durant plusieurs jours et constata qu'effectivement il était remarquablement modeste, ceci l'étonna vraiment et le peina, vu la difficulté d'acquérir cette grande vertu. Mais – avant de se quitter le curé dit au Maître : « avez-vous constaté ma grande modestie ?! ». Là le Maître a compris que la modestie de cet homme était nulle !

Qu'est-ce que la modestie ? Rappelons une idée du *Ben Yéhayadâ* (*Zévah'im* 102) : la Tora dit que l'homme le plus humble de la terre c'est *Moché Rabénou*. Au traité *H'olin* 89 le Talmud dit que cette modestie de *Moché* est mise en exergue lors de l'opposition de *Korah'*, *Moché* avait dit « *vénah'nou MA – QUE sommes-nous ?!* ». Le mot “*gaava* – orgueil” en hébreu est de valeur numérique égale à 15 comme le nom divin “*Youd*” et “*Hé*”. Nous savons que sur chaque chose il y a plusieurs niveaux 1) la Pensée, 2) la Parole, 3) l'Action. Par conséquent ces trois niveaux dans l'orgueil c'est trois fois 15, égal 45. Quand *Moché* dit que sommes nous il emploie le terme “*ma*”, de valeur numérique égale à 45, il veut dire qu'il ressent vraiment qu'il n'est rien et ceci aux trois niveaux précités, un néant absolu. Nous savons que le mot “*adam*” – homme est également de valeur numérique égale à 45...

Il est très difficile de définir ce qu'est la modestie ; mais, il est certain que la modestie ne veut pas dire se considérer comme étant rien dans la vie, je ne suis pas un singe. Non ! Je suis un être humain pas un animal. Ce n'est pas non plus croire qu'on est rien et qu'on ne sait rien. Ce n'est pas ça la modestie. Vela est de l'idiotie.

Celui qui sait calculer jusqu'à 10 et dit qu'il ne sait compter jusqu'à 3 il n'est pas modeste, il est idiot.

La modestie c'est reconnaître que tout ce qu'on a, tout ce qu'on possède, à tous les niveaux de l'être et de la vie, provient uniquement de la main de D'IEU. C'est D'IEU qui donne tout. C'est D'IEU qui peut tout reprendre à chaque instant. On est rien sans D'IEU. On est vraiment “*ma*”. La modestie, tel que je la comprends, est une notion tellement évidente que celui qui est orgueilleux doit être perçu comme une personne n'ayant vraiment rien compris : comment l'homme peut être si “gonflé” que ça ?! Comment se fait-il qu'il ne se rende pas compte qu'il ne maîtrise rien de sa vie, de sa situation ?! Comment il refuse de le reconnaître ?!



Tout commence à partir de là : reconnaître que tout ce qu'on a vient de D'IEU et que sans LUI il n'y a rien – par conséquent avant d'agir l'homme doit s'interroger toujours de savoir s'il a l'accord de D'IEU dans tout ce qu'il fait, est-ce que ce qu'il fait correspond à la *halah'a*. Comprendre que sans D'IEU on n'a rien c'est automatiquement faire et agir avec le consentement du Grand Patron. Mais, plus encore, notre insuffisance à nous même devrait nous saisir sans plus pouvoir se mouvoir. Imaginez que vous vous trouvez dans la cabine de pilotage d'un avion en plein vol, osez-vous toucher un bouton au hasard sans avoir reçu aucune formation ? Certainement pas ! Vous ignorez ce qu'il faut faire – vous ne faites pas. A fortiori pour la Tora ... ! Là où la Tora impose un interdit même si l'on est tenté de le transgresser, comment osons nous passer outre alors qu'on est “*ma*” ?!

Le mois d'*Eloul* renferme dans ses quatre lettres hébraïques la phrase “*Ani Léododi Védodi Li*”, ça commence par “*ani*”, le MOI. C'est là tout l'exercice de ce mois, on atteint la fin de l'année et notre “*ani*” tremble. Il n'y a qu'un seul “*ani*”

Roch Hachana – “le juif empaillé” – suite

c'est D'IEU ; comme il est dit dans la *parachat Haazinou* « *ki ani – ani hou !* ». Seul D'IEU peut dire qu'il est “*ani*”, l'homme est rien “*ène*” – en hébreu le mot *ène* s'écrit avec les mêmes lettres que le mot *ani*. Je sais que cette idée ne plaît à personne mais tel est la vérité, on est vraiment rien. Une personne va se coucher le soir en bonne santé et le matin elle n'est plus là...

A la veille de Roch Hachana on s'interroge de savoir qu'est-ce qu'il faut faire ? On panique ! On ne sait pas par quoi commencer et par quoi terminer – il y a tellement de choses à corriger et à réparer. Que doit-on faire ? Mais, en vérité ce n'est pas compliqué ! Analysons les prières de Roch Hachana : tout pivote sur le mot *MELEH'* – ROI. C'est cela le travail que l'on doit effectuer en ce jour : accepter l'idée qu'il y a UN roi, et que ce roi ce n'est pas MOI ! C'est le point de départ pour que tout change. Toutes nos erreurs découlent du fait qu'on pense « qu'on a notre mot à dire », dans ce pays on prône la liberté, mais, avez-vous la liberté de rentrer dans la cabine de pilotage d'un avion et de pianoter sur tous les boutons ?! On peut facilement imaginer les conséquences de cette liberté. Reconnaître que D'IEU est LE roi nous conduira à adopter un comportement différent. Si on n'arrive pas à se plier de façon totale et absolue devant D'IEU on

n'a pas commencé Roch Hachana. Là est notre travail.

D'IEU n'a pas besoin qu'on le fasse régner, tout cela est pour l'homme... A Roch Hachana on ne voit pas la lune, on ne voit rien mais c'est à nous de commencer l'année, dans l'état d'esprit de se dire : même si l'année passée on a souffert on doit voir D'IEU dans cette obscurité. Roch Hachana n'est pas un jour de fête où on va à la synagogue écouter un *h'azan* qui chante bien, est à plaindre celui qui croit cela. Roch Hachana c'est « *méloh' âl kol haôlam koulo* » - règne sur tout l'univers. *Rav Israël Salanter* de rappeler que le premier sur qui doit régner D'IEU c'est sur MOI, c'est ensuite qu'on parlera du reste de l'univers.

On peut vivre toute sa vie comme un juif empaillé, le *Baâl Chem Tov* appelait ça “*pilegech*” – maîtresse, elle n'est pas l'épouse essentielles. Dans cette fin de *paracha* de la *Akéda* on parle de *Milka*, l'épouse légale de *Nah'or* – ceci représente l'acceptation de la royauté divine. Et il y a cette fameuse maîtresse *Réôuma* – qu'on peut traduire en décomposant le mot par « *réou – ma*, voyez ce que je suis », voyez que je représente une certaine valeur. C'est l'opposé de « *vaanah'nou ma* » qu'a prononcé *Moché Rabénou* « que sommes-nous ?! ». C'est ça le juif empaillé – celui qui vit comme cette maîtresse, celui qui ne vit uniquement pour mettre son ego en avant, pour plaire aux autres.



Le Chofar – d'après Rav Mikaël Perets chalita du Mexique

La corne de la vache ne peut être utilisée pour la mitsva du chofar de Roch Hachana.

La corne du bélier est apte pour la mitsva du chofar.

Pourquoi ?

La corne de la vache est un os, celui du bélier est tendre de l'intérieur.

Ce qui est dur dans son entité n'est pas à même d'éveiller la rah'amim – miséricorde ; par contre, ce qui est dur mais dans son for intérieur est tendre il émet des sons sensibles et, par conséquent, susceptible d'éveiller la rah'amim !

Savoir conjuguer dureté et tendresse est le message du chofar de Roch Hachana...

Un malade à Kipour peut-il manger ?

D'après *Hagaon Rav Ovadya Yossef chalita* – "Yéh'avé Daât" 6-39

(en aucun cas ne déduisez de comportement pratique de cet article, référez vous à votre Rav pour des questions utiles)

Le *Choulh'an Arouh'* (O'H – 617 et 618) écrit « les femmes enceintes et les femmes qui allaitent doivent jeûner à *Kipour*. Une femme enceinte qui sent un aliment et se sent mal, même si elle ne demande pas à manger, on lui murmure à l'oreille l'importance de *Kipour*, si cela ne suffit pas pour calmer son malaise elle pourra manger jusqu'à retrouver son bien être. Ceci est valable pour toute personne ayant senti un aliment générant un malaise, il est considéré être en danger et pourra manger. Un malade qui doit manger à *Kipour*, s'il y a un médecin qui confirme son besoin de manger sinon sa situation s'aggrave on l'encouragera à manger, même si le malade refuse de manger ».

Au traité *Kritout* 13 le Talmud nous enseigne qu'une femme enceinte qui doit manger un aliment non cachère elle devra consommer des petites quantités de moins d'un *kazaït* en un laps de temps de *ah'ilat prass*. Par conséquent une femme enceinte qui doit manger le jour de *Kipour* on lui demandera de suivre cette règle. Les *Richonim* préconisent de respecter cette règle pour toute personne malade nécessitant de consommer des aliments interdits. Le *Choulh'an Arouh'* stipule ainsi la *halah'a* « une personne malade qui doit manger le jour de *Kipour* il mangera des petites quantités-2/3 d'un "œuf", en espaçant ces petites quantités le temps de manger quatre "œufs" ».

Le *Netsiv* distingue entre la femme enceinte où il n'y a de danger "seulement" pour l'enfant auquel cas elle mangera par petites quantités, et entre le malade en danger qui pourra manger normalement. Mais en réalité cette opinion est incorrecte puisque s'il y a danger pour l'enfant il y a automatiquement danger pour la mère. On s'efforcera autant que se peut de lui donner à manger par petites quantités, il en sera de même pour toute personne malade en danger.

L'opinion de *Rav H'aïm de Brisk* est de permettre au malade de manger à *Kipour* sans respecter le principe de petites quantités. Il s'appuie sur le principe énonçant qu'on peut transgresser *Chabat* pour une personne en danger même pour des activités non indispensables à sa survie. A plus forte raison concernant son alimentation. Cette règle de petites quantités n'est requise uniquement pour la femme enceinte qui n'a pas un statut de malade avant d'être réellement mal ; par contre une personne qui est déjà en danger pourra manger comme d'habitude. Cette thèse est extrêmement difficile puisque les décisionnaires permettant de transgresser *Chabat* pour une personne en danger même pour des activités non indispensables s'expriment clairement quant au malade de *Kipour* qui devra consommer des petites quantités. Il faudra alors distinguer entre *Chabat* et *Kipour* : lorsqu'on transgresse *Chabat* pour une personne en danger on est investi dans cette mitsva de porter secours, étant investi dans cette mitsva on pourra transgresser pour lui *Chabat* même pour des choses non indispensables – *houtra lo*, par contre pour *Kipour* où nous repoussons *Kipour* pour le malade, *Kipour* n'est pas inexistant – *déh'ouya vélo houtra*, il devra manger par petites quantités. Le *Gaon Rav H'ano'h' Padwa* explique encore qu'un malade à *Kipour* devra manger par petites quantités puisque ceci n'aggraverait pas sa situation. Bien entendu si le médecin préconise que le malade doit manger normalement sans quoi sa situation s'empirerait, on suivra dans ce cas l'avis du médecin. Il est d'évidence qu'un malade qui n'est pas en danger devra suivre la règle des petites quantités, bien sûr s'il s'impose qu'il doive manger.

CONCLUSION : une personne en danger, ou même en danger potentiel – *safek sakana*, une femme qui a accouché jusqu'à trois jours avant *Kipour*, il leur sera interdit de jeûner à *Kipour* !



“La Crise – La Grippe A”

ת"סג

Message pour la nouvelle année 5770, de la YÉCHIVA – Cercles d’Études Juives (Nice)

Cette année se termine par ces deux phénomènes touchant deux pôles majeurs de la vie quotidienne : L’ARGENT et LA SANTÉ !

Si les états, scientifiques et tout corps universitaire se penchent sur la recherche d’un remède efficace, peu se tournent vers la Tora pour trouver LE remède !

Roch Hachana, Kipour et Soucot sont LÁ et nous indiquent la voie :

- Roch Hachana : c’est accepter le royaume divin
- Kipour c’est la Téhouva
- Soucot – avec “les colonnes d’honneur” c’est s’entouré du divin, et avec le loulav c’est s’élancer vers D’IEU

Mais ; les Grands Maîtres de la Tora ont intercalé dans les prières de ces jours grandioses de nombreuses prières, on peut toutefois constater la présence particulière de deux notions dans ces rajouts : La santé et la subsistance matérielle,

… parce qu’effectivement en l’absence de ces deux “moyens” c’est le néant, le chaos et, même la Tora, en dépend quelque peu.

Comment devons nous agir face à ces deux maux qui clôturent notre année ?

Au courant de l’été les médias rapportaient l’appel aux français d’un professeur d’un grand hôpital parisien, il appelait au “don du sang”…

La Tora rappelle deux autres DONS :

- 1) Le DON d’ARGENT !
- 2) Le DON de SOI !

“Paradoxalement” c’est en donnant qu’on reçoit. Donner c’est Vivre.

Le plus efficace des remèdes c’est le DON !!!

Nous vous invitons à effectuer vos dons à notre Yéchiva, qui permet, depuis trente cinq ans déjà !, à des cadres de s’investir dans les valeurs de la Tora et de la vie pour rayonner davantage dans la cité… Ainsi la Bénédiction divine vous comblera !

CHANA TOVA OUMÉTOUKA.

Envoyez vos dons au C.E.J. 31 avenue henri Barbusse 06100 Nice

(reçu cerfa émis)

RAV MOCHÉ MERGUI – Roch Hayéchiva

RAV IMANOUËL MERGUI – Roch Kollél



La Néïla d'après Rav I. Ginsburgh chalita

Le jour le plus saint de l'année juive est Yom Kippour, le jour d'expiation et de pardon. Durant ce jour, les juifs jeûnent et passent leur journée à prier à la synagogue. La liturgie particulière de ce jour est remplie de confessions et de demandes de pardon. L'intensité des sentiments s'accroît tout au long de la journée jusqu'à atteindre son point culminant au moment de l'office de clôture, la *Néïla* – dont la signification littérale est « verrouillage » -, lorsque les dernières requêtes sont présentées avant que ne soient verrouillées les portes du pardon.

(ps : il me semble important de rappeler que de se rendre à la synagogue uniquement pour la néïla me semble quelque peu abuser !, et ce pour plusieurs raisons, je n'en citerai deux seulement. Certes on dira « vaut mieux que les gens viennent seulement à la néïla plutôt que pas du tout ! », je suis entièrement d'accord avec ce point de vue mais : 1°) cette clôture n'a de sens véritable seulement si on a participé également à l'ouverture et à l'interpose !, 2°) lorsque l'on se rend à une boutique, par exemple lorsqu'il y a les soldes, on s'efforce d'arriver à l'ouverture et non à la fermeture !!!, 3°) la prière de moussaf est d'une importance sans égale puisqu'on y lit la « avoda » - c'est-à-dire le service réalisé au Temple par le Cohen Gadol... Rav imanouël)

Mais, comme le demanda le Rabbi Mendel Futrefass en ces termes : Faut-il vraiment supposer que D'IEU veuille que nous passions le jour le plus saint de l'année, focalisés sur nos fautes ? Quelle sorte d'énergie spirituelle peut-elle bien être générée par une salle pleine de gens concentrés sur le péché ? En fait, l'intention est plutôt de se concentrer sur D'IEU, sa grandeur infinie, Sa bonté et Sa miséricorde sans limites envers nous. La prière finale de Kippour n'est pas appelée la Néïla parce que les portes du pardon vont être verrouillées, mais parce que à ce stade de la journée, nous avons tellement intensifié notre relation avec D'IEU et nous nous sentons si proches de Lui que chacun de nous a le sentiment réel d'être seul avec D'IEU, comme si la pièce avait, pour ainsi dire, été verrouillée de sorte que personne d'autre ne puisse y entrer.

Quelle est, alors, la raison pour toutes ces confessions et ces demandes de pardon ?

Parce qu'elles sont, conclut Rabbi Futrefass, l'expression la plus authentique de cette proximité. Ce n'est que lorsque nous nous sentons réellement proches de quelqu'un qui a une véritable importance à nos yeux que nous réalisons à quel point nous avons des raisons de demander pardon.



Les gagnants de la Tombola 2009 du Lekha Dodi sont :

Monsieur Rodolphe Douillet (Nice)

Madame Wertenschlag (Lyon)

Nous remercions toutes les personnes ayant participées à cette énorme Mitsva !

**Je tiens à remercier profondément deux donateurs anonymes
qui ont largement contribué à l'achat d'une caméra pour la réalisation des vidéos diffusées
sur notre site www.cejnice.com, Rav Imanouël**

Kapparat et Pêché d'orgueil

Par Yona Ghertman, Rabbin de Cagnes sur Mer et CollelMan à la Yéchiva Torat Haïm (C.E.J)

Rabbi Yossef Karo se livre dans le *Shoulkhan Aroukh* à une condamnation étonnante de la coutume des *kapparat* : « **Cette habitude de faire une kappara la veille de Yom Kippour en égorgeant un poulet sur chaque garçon et en récitant des versets doit être supprimée** » (1). Comme il le rapporte dans le *Bet Yossef* (2), le Rav se base sur l'opinion de deux auteurs Sépharades du Moyen-âge, le Ramban et le Rachba, qui interdisent cette coutume « *michoum darkéi haémori* », c'est-à-dire, car elle se rapproche d'une coutume idolâtre. Arrêtons-nous sur les propos du Rachba : « *Cette coutume [des kapparat] s'est répandue dans nos villes ; or, bien que j'ai entendu de la bouche d'hommes dignes de confiance que tous les Rabbanim ashkénazes la pratiquaient (...) je l'ai interdite dans nos contrées* ».

Pour diverses raisons (3), les Rabbanim Ashkénazes pratiquaient donc les *kapparat*. Le Rema rapporte d'ailleurs dans ses gloses sur le *Shoulkhan Aroukh* qu'il n'y a pas lieu pour les Ashkénazim de suivre les décisionnaires Sépharades les interdisant : « *Certains guéonim et de nombreux aharonim ont rapporté cette coutume, et c'est ainsi que nous agissons dans ces pays [ashkénazes] ; or il n'y a rien à y changer car il s'agit d'une coutume ancienne* » (4). Malgré tout, par la suite, les Sépharades se sont réappropriés l'usage des *kapparat* en se basant sur le Ari-Zal et le Shla HaKadoch qui l'autorisèrent, très probablement pour des motifs cabalistiques (5). Concrètement, sur le plan de la *Halakha*, chacun suivra son *min'ag* et s'il ne le connaît pas, il prendra conseil auprès de son Rav ou du Rabbin de sa communauté, qui lui indiquera la marche à suivre.

L'un des fondateurs du mouvement réformé « conservatif / massorti », Henrich Graëtz, raconte dans son journal intime qu'étant jeune homme, il refusa de faire les *kapparat* bien qu'il soit Ashkénaze et que tous ses maîtres autorisaient cette pratique : « *Il est coutume parmi les juifs polonais de tourner un coq à un homme et une poule à une femme en sacrifice autour de la tête. Mais cette cérémonie est expressément défendue par le Rashba et le Ramban. Je répétais quelque fois avant le jour de cette cérémonie que je ne ferais pas une cérémonie contraire à la saine raison comme à la loi raisonnable* ». Il raconte par la suite que sa mère le traita même d'*Apikoros* [hérétique] dans un accès de colère car il refusait de se plier aux usages ancestraux !

Quel est le problème dans l'attitude de cet homme, qui par la suite, deviendra l'une des causes de l'égaré de nombreux juifs du chemin de la Torah ? A première vue, il n'y a rien de grave dans son attitude puisqu'il s'appuie sur des maîtres reconnus comme le Ramban et le Rashba !

Pourtant en réalité, son comportement va à l'encontre de la pensée du Rachba, celui-là même qu'il invoque pour justifier sa volonté de se soustraire aux traditions de ses pères. En effet, à propos de l'usage de ne pas manger de viande depuis Roch Hodech Av, le Rachba écrit qu'il n'y a aucune base *halakhique* à cela, mais que « *celui qui mange de la viande dans les endroits où cela est interdit*

[par coutume] » transgresse néanmoins l'interdit émanant des prophètes de « briser des barrières » (6), consistant en l'espèce à aller à l'encontre des traditions établies (7). D'ailleurs, lorsque l'on relit ses propos sur les *kapparot*, on se rend compte qu'il s'adresse exclusivement aux Sépharades -« nos villes »- mais qu'il ne remet nullement en cause l'habitude des Rabbanim Ashkénazes.

On peut penser ce que l'on veut de cette coutume consistant à faire voltiger des poulets autour des têtes la veille de Yom Kippour. Nos Maîtres ne nous interdisent en aucun cas de réfléchir et d'émettre des arguments solides **se basant sur nos textes saints**. Au contraire ! Personnellement, je donnerai *-bli neder-* de la Tsedaka plutôt que de ramener un volatile à la maison, comme le permet également le Rema dont je suis les décisions (8). Tout dépend du contexte. L'important est de ne pas se détacher de la communauté ;

Aussi bien sa communauté d'origine que de celle dans laquelle nous évoluons. Certains appelleront ça du formatage d'esprit, je parlerai plutôt de volonté d'union et de respect de ses ancêtres. Etudier, comprendre, discuter, se forger des opinions... devrait être fréquent chez chaque juif. Cette gymnastique intellectuelle ne peut cependant produire des fruits comestibles qu'accompagnée d'une bonne dose de modestie... **Car entre « se forger des décisions » et « devenir son propre législateur », il y a un fossé**. Ce fossé est protégé par une barrière, or, comme l'enseigne Shlomo HaMelekh : « *Qui abat une barrière sera mordu par un serpent* » (9). La morsure du serpent représente sans doute dans notre cas une poussée d'orgueil fatale comme le venin du serpent... La tentation de s'affranchir de toute autorité morale est grande pour l'esprit critique, or elle n'attire finalement que du mal. Ce Henrich Graetz voulait juste réfléchir par lui-même et aujourd'hui ses élèves autorisent maris et femmes à se toucher pendant la période de nida de madame....

Baroukh Hachem, nous sommes à la veille de Roch Hachana et de Yom Kippour, les cours sur la Techouva sont de plus en plus nombreux. Pour faire Techouva, il faut connaître ses problèmes... en voici un sérieux : **la tendance du justiciable à s'ériger en juge....** Qu'Hachem nous aide à travailler nos traits de caractères en commençant par la modestie, car comme l'enseigne le Ramban : « *Grâce à la modestie s'imprènera sur ton cœur la crainte de D.ieu* ». (10)

Notes :

- (1) Or Ha Haïm 605, 1. (2) Ibid. (3) Voir Michna Beroura, Ibid. (4) Or Ha Haïm, Ibid.
- (5) Voir Béer Etev, Ibid. (6) Kohelet 10, 8 ; voir TB Avoda Zara 27b.
- (7) Rapporté par le Bet Yossef sur Tour Or Ha Haïm 551. D'après le « Tour » dans ce même chapitre, il y a une obligation émanant des prophètes de suivre les Coutumes de ses ancêtres selon le verset de Michelée 1, 8 : « *écoute mon fils, ne t'écarte pas de la Torah de ta mère* ».
- (8) Cette option est également rapportée dans le Yalkout Yossef (Moadim 1, Minag HaKapparot 12) bien que d'après lui, la règle majoritaire est de faire concrètement les *kapparot* (Ibid. 4).
- (9) Kohelet, op. Cit. (10) Iguéret HaRamban.

HORAIRES TICHRE 5770 / 2009- תשע"ט

*La Yéchiva, ses Rabanims, ses Avrieh'im
et ses fidèles vous souhaitent*

Chana Tova – שנה טובה

ROCH HACHANA

**Vendredi 18 Septembre
Veille de Roch Hachana**

Sélih'ot suivi de Chah'arit (Hatarat Nedarim) 6:00
Nets.....7:13
Minh'a.....19:00
Hadlakat Nérot19:17
Chékia19:35
Nuit – Arvit.....20:04

**Samedi 19 Septembre
1^{er} jour de Roch Hachana**

Chah'arit..... 7:30
Fin Chéma.....9:42
H'atsot.....13:24
Seouda Chélichit à la maison avant... 17:30
Limoud..... 17:30
Minh'a.....19:00
Chékia..... 19:33
Arvit - Hadlakat Nérot20:16
Rabbéno Tam 20:47

CHABAT SOUCOT

**Vendredi 2 Octobre
Veille de Soucot**

Chah'arit..... 7:00
Nets.....7:29
Minh'a..... 18:40
Hadlakat Nérot.....18:52
Chékia.....19:10
Nuit- Arvit 19:23

**Samedi 3 Octobre
1^{er} jour de Soucot**

Chah'arit..... 8:30
Fin du Chéma.....9:50
Seouda Chélichit avant..... 17:10
Limoud.....17:00
Minh'a.....18:30
Chékia.....19:08
Hadlakat Nérot – Motsae - Arvit....19:50
Rabbéno Tam.....20:18

**Dimanche 20 Septembre
2^e jour de Roch Hachana**

Chah'arit..... 7:30
Fin Chéma.....9:43
Chofar..... 10:30
H'atsot..... 13:23
Limoud..... 17:30
Tachlikh'.....18:45
Minh'a.....19:00
Chékia.....19:32
Motsae - Arvit20:14

**Lundi 21 Septembre
Jeûne de GUEDALIA**

Début du jeûne..... 5:51 <i>(6:03 d'après Rav Ovadia Yossef)</i>
Sélih'ot suivi de Chah'arit..... 6:00
Nets.....7:16
Minh'a 19:00
Chékia - Arvit..... 19:30
Fin du Jeûne..... 19:58 <i>(19:51 d'après Rav Ovadia Yossef)</i>

CHABAT CHOUVA

Vendredi 25 Septembre

Sélih'ot suivi de Chah'arit..... 6:00
Nets.....7:21
Minh'a..... 19:00
Hadlakat Nérot19:04
Chékia - Arvit 19:22

**Dimanche 4 Octobre
2^e jour de Soucot**

Chah'arit..... 8:30
Fin du Chéma.....9:50
Limoud.....17:00
Minh'a.....18:15
Chékia.....19:06
Motsae – Arvit.....19:48

H'OL HAMOED

**Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
Du 5 au 8 Octobre**

Chah'arit.....7:00
Nets.....7:33 – 34 – 35 – 36
Minh'a – suivi de Arvit.....18:45
Chékia..... 19:04 – 03 – 01 – 18:59

**VEILLE JEUDI 8 OCTOBRE
22H00**

**Vendredi 9 Octobre
Hochana Raba**

Chah'arit.....7:15
Nets..... 7:37
Minh'a.....18:30
Hadlakat Nérot.....18:39
Chékia.....18:57
Arvit.....18:50

**Samedi 26 Septembre
Chabat Chouva – Parachat Haazinou**

Chah'arit..... 8:30
Fin Chéma.....9:46
Limoud..... 17:00
Minh'a..... 18:15
Chékia..... 19:21
Motsae – Arvit20:03
Rabbéno Tam 20:32

YOM HAKIPOURIM

**Dimanche 27 Septembre
Veille de Kipour**

Sélih'ot suivi de Chah'arit..... 6:00
Nets.....7:23
Minh'a..... 14:00
Hadlakat Nérot – Lekha Eli – Debut du jeûne 19:01
Chékia..... 19:19

**Lundi 28 Septembre / 10 Tichré
YOM HAKIPOURIM**

Chah'arit..... 7:30
Fin Chéma.....9:47
H'atsot.....13:21
Chékia..... 19:17
Motsaé (Fin du Jeûne)..... 19:59
Rabbéno Tam20:28

**Samedi 10 Octobre
Chemini Atseret**

Chah'arit..... 8:30
Fin du Chéma.....9:54
Limoud.....17:00
Seouda Chélichit avant..... 17:05
Minh'a.....18:30
Chékia.....18:56
Hadlakat Nerot – Motsae - Arvit.....19:38
Rabbéno Tam20:03

**Dimanche 11 Octobre
SIMH'AT TORA**

Chah'arit.....8:45
Fin du Chéma.....9:55
Repas.....12:30
H'atsot.....13:17
Minh'a à partir de.....13:45
Chekia.....18:54
Arvit - Motsae.....19:36

*La Yéchiva, ses Rabanims, ses
Avrieh'im et ses fidèles vous
souhaitent*

H'ag Samea'h – חמש

Le schéma des fêtes

Par Rav Imanouël Mergui

Nous entamons la nouvelle année avec un programme très chargé, très riche, très engageant, débutant par *Roch Hachana* et s'achevant par *Simh'at Tora*, en passant par *Kipour* et *Soucot*. L'expression de la reconnaissance de l'omniprésence divine, le repentir et le pardon, les colonnes de nuées, la fête de la joie de la Tora. Mais si on réfléchit bien ce programme si intense en si peu de temps est-ce possible ? Tant de choses en un mois ! Comment : faire *téchouva* en dix jours ? Se protéger sous la *souca* sept jours ? Se réjouir de la Tora un seul jour ? N'est-ce pas le programme de toute une année ? Voire de toute une vie ? En réalité c'est peut-être cela même le message de ces fêtes : la relativité du temps. Se consacrer un temps pour "tout faire", on ne peut pas diluer les tâches dans le temps sinon on ne les ferait pas du tout, ou on les ferait mal. Il est important et nécessaire de "tout faire" en peu de temps de façon si concentrée pour pouvoir saisir la grandeur de ces événements. Car, oui ces événements ne sont pas des petites choses, du culte ou encore de la religion, ils sont le sens et l'enjeu même de notre "judaïsme" et de notre vie toute entière. Ils nous permettent de mieux apprécier notre existence. C'est ainsi que se fête le "jour de l'an" dans la Tora – non pas dans une boîte de nuit, ou au cinéma, mais dans un lieu où les choses prennent une dimension plus authentique. Ces fêtes restent le programme de toute l'année. Proclamer l'omniprésence et la royauté divine c'est cent fois par jour où l'on dit dans nos bénédictions « *meleh' haôlam* » ! La *téchouva* n'est pas à faire uniquement le jour du "grand pardon" c'est chaque fois dans l'année où nous prenons conscience d'une erreur commise qu'on doit se résoudre à la corriger. La protection des colonnes d'honneur – pour la *souca*, c'est se sentir au chaud dans les bras divins en permanence. Sa protection, sa présence se fait ressentir au quotidien ; d'ailleurs, tous les soirs dans la prière *d'arvit* nous parlons de « *soukat chéломéh'a* » ! La joie de la Tora c'est après chaque étude qu'on peut la ressentir et la vivre, ce n'est pas une blague, déplacez vous vers un lieu d'étude vous verrez la plénitude vécue par ces personnes qui s'adonnent au "*limoud*". Chaque mot lu, compris, intégré, chaque idée développée est une danse, comme un enfant qui reçoit un bonbon de la part de ses parents. N'avez-vous jamais eu la chance d'en goûter autant ?! D'ailleurs ces fêtes évoluent dans un ordre croissant : tout commence par le concept du divin que nous avons ! Quelle place reconnaissons-nous à D'IEU ?! Avons-nous de la reconnaissance envers Lui pour tous les bienfaits qu'Il nous octroi de façon permanente ? Si nous répondons par la positive alors on se sentira proche de Lui et on sera en mesure de l'implorer pour qu'Il nous accorde son pardon. Par conséquence directe on se sentira porter dans ses bras à travers la *souca*, comme une maman qui porte son nourrisson. Et de facto cet attachement nous conduira vers une Tora des plus réjouissantes. Voilà le schéma des fêtes que nous allons vivre intensément durant ce premier mois de l'année. Prions pour que nos soucis, petits, moyens et grands cessent d'être la cause de notre déliement du divin. « *Tihlé chana vékilélotéha – tah'el chana oubirh'otéha* », nous chantons dans le passage d'ouverture des prières de Roch Hachana dit « *ah'ot kétana* », ce qui veut dire : que les malheurs de l'année s'achèvent et que les bonheurs de la nouvelle année débutent en ce jour. C'est ce que nous souhaitons tous. C'est ce que nous nous souhaitons tous. C'est notre imploration à D'IEU. Ces grandes fêtes et leur message passent par le biais de nos prières, cette prière qui est une « *avoda* », un travail, un service qui n'est pas simple mais qui peut rapporter l'espoir si attendu. N'attendons pas la *néïla* pour prendre part au "jeu" des prières de ces fêtes. D'ailleurs *néïla* veut dire clôture, fermeture, or lorsqu'on se rend dans un magasin pour faire les soldes on n'attend pas la fermeture, on court pour être parmi les premiers clients.

Fasse D'IEU que les prières exprimées en ces jours puissent ouvrir les portes de tous les espoirs.